

Pays de la Loire, Loire-Atlantique
Guérande
1 rue du Vieux-Marché-aux-Grains

Maison, 1 rue du Vieux-Marché-aux-Grains

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44004317
Date de l'enquête initiale : 2005
Date(s) de rédaction : 2007
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison
Appellation : Roc Maria
Destinations successives : prison, maison d'hôtes, restaurant

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1819, Z, 199 ; 1989, AK, 127

Historique

Les comptes des régaires de l'évêque de Nantes au début du XVI^e siècle (1500-1506) font pour la première fois mention des prisons de Guérande. À cette époque le « chatrenier », (le geôlier) est également chargé de fermer et ouvrir la cohue. En 1678, le terrier de Guérande situe la prison au sud de l'actuelle rue du Vieux Marché aux Grains. Il est dit que la Cohue « [] se debourne d'un bout de la porte du cimetaire de l'église Saint-Aubin dudit Guerrande, reüe entre deux, d'autre a la prison de ladite ville a present ruisnee aussy le pavé entre deux ».

En 1771, l'auditoire et la prison sont en mauvais état et menacent de ruine. Des travaux sont engagés : remplacement des parquets, pose de deux nouvelles lucarnes, remplacement d'une gouttière, reprise de maçonnerie et réfection de couverture.

Période(s) principale(s) : 17^e siècle, 2^e moitié 18^e siècle, 19^e siècle, 20^e siècle

Description

Située dans la rue du Vieux Marché aux Grains, cette maison se compose de deux bâtiments : l'un formant l'angle de la rue, l'autre accolé au Sud. Il en résulte un ensemble affectant un plan en L avec une petite cour rectangulaire en cœur d'îlot. Le bâtiment à trois niveaux (rez-de-chaussée, étage carré, étage de comble) est construit en moellon de granite sous couverture d'ardoise. Le mur gouttereau nord est percé de trois travées terminées par des lucarnes sous fronton triangulaire. Le traitement des ouvertures atteste des remaniements successifs. La partie formant l'angle de la rue possède au rez-de-chaussée deux salles séparées par un mur de refend. Chacune possédait une cheminée monumentale détruite. À l'Ouest, le foyer et les jambages sont toujours visibles. À l'Est, la seconde salle possède un placard de style breton et un pavage en carreaux de ciment. Le motif est une alternance de fleurs de lys et de queues d'hermines.

La partie inférieure de l'escalier est un remploi de chaire d'église. Le reste de l'escalier date du XIX^e siècle. Le premier étage et le comble n'ont pas conservé d'éléments d'architecture notable.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; enduit
Matériau(x) de couverture : ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Statut, intérêt et protection

Le bâtiment très remanié présente essentiellement un intérêt historique.

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales de Loire-Atlantique. B 1511.
f° 1925 v°.
- Archives départementales de Loire-Atlantique. C 173.
liasses 46 à 49 et 58.

Bibliographie

- GALLICÉ, Alain. **Les régaires de l'évêque de Nantes à Guérande au début du XVIème siècle (1500-1506) : étude de compte.** *Bulletin de la société archéologique et historique de Nantes et de Loire Inférieure*, t. 129, 1993.
p. 29 et 31.
- LANCIEN, Josick. **Notes manuscrites**, janvier 2005.

Annexe 1

(Archives départementales de Loire-Atlantique ; C 173, I. 58)

4 juillet 1712 : lauditoire du siege royal de Guerrande est si ancien et caduque quil menace ruine en plusieurs endroits [] Martin Desmoullin concierge des prisons Royaux « qu'il a une gouttiere ou jesse dans le derriere qui pourit et gaste un pignon des prisons, dont il pouroit arriver des inconvenians considerables, que les latrines sontrempliës et regorgent et les matieres traversent les murailles, dont une partie a deja commancé à crouller [Dans l'auditoire] : au plancher avec dessous un parquet, il se trouve quil faut changer douze planches qui sont gatées et pouriës en plusieurs endroitz, et les meilleures seront employées a boucher les trous du plancher au bas de lauditoire.

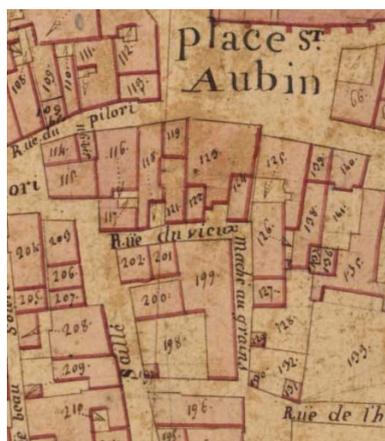
Annexe 2

Réparations ordonnées à l'auditoire du siège royal et des prisons royaux par arrêt du conseil du roi du 29 novembre 1712, et ordonnance de monseigneur l'intendant du 19 nbre ensuivant 20 décembre 1712 (Archives départementales de Loire-Atlantique ; C 173, I. 46-49)

[Idem bail à rabais des réparations de l'auditoire du siège royal de Guérande et les prisons royaux de ladite ville, 26 février 1713] : adjudication des réparations a faire à l'auditoire du siège royal de Guerrande ; 29 novembre 1712 : Mémoire de l'argent quejay avancé a pierre Tressel et Quellien Bertin pour lauditoire [] pour la somme de 550 livres : dont marchand d'ardoises, pour acheter des cloux à la foire ; vitres et targettes, carreaux, 4 charettées de terre, le blanchisseur de la prison ; Bail au rabais des reparations de l'auditoire du siège royal de Guérande et des prisons royaux de ladite ville [] : dans l'auditoire : « plancher au bas de l'auditoire ; nécessaire de faire un plancher ou carlage « a commencer joignant la chambre du conseil », a parvenir à faire le plancher ou sera le siege des juges et les bans des advocats et procureur, lambris au dessus du plancher ; deux lucarnes dans le lambris « pareilles a celles que en faittes dans le lembry du costé vers soleil levant, lune desquelles sera faite du costé du soleil levant, et lautre du costé du soleil couchant de lauditoire, et l'entrepreneur observera dy faire des chassis dormants pour recevoir des vitres, serrures et ferrures necessaires, affin quelles se trouvent pareilles en toutes choses a celle qui en faittes [] il sera changé un appuis de la croizée au bas de lauditoire du bout vers le midy de cinq pieds et demy de longueur, et un pied de large, et lon fera faire une croizée de bois de chesne dans le bas de la croizée, dont les volets seront arrazés, et il y aura un chassis dormant dans le haut de la croisée pour recevoir des vitres que lentrepreneur fournira, et fera mettre en place aussy bien que toutes les ferrures et serrures neuves a la croisée POUR LA PRISON : La goutiere de derriere qui est entre

la prison et la maison de Louise Pean (Bean ?) du côté du midi est de nulle valeur ; et pourrait la muraille de Reffente, on juge à propos de l'ôster entièrement attendu que les pluies qui tombent de dessus les couvertures dans la gouttière sont si abondantes que ladite gouttière pour grande qu'elle soit ne peut pas suffire pour les escouler, c'est pourquoi on estime que pour y remédier il faut mettre un chevallet à la hauteur de deux pieds plus haut que le faix de la maison de ladite Louise Pean qui attachera de niveau à la couverture de la prison, et de faire un pignon de massonne sur la longère de ladite prison à la hauteur du chevallet du côté du midi, et desmolir le pignon de la maison de Louise Pean qui a neuf pieds et demi de large, et de faire une lucarne qui donnera sur la rue du côté du soleil levant, et on demollira la couverture de la maison de ladite Pean et partie de celle de la prison pour y faire deux noës ou jesses dont l'une aura son égout du côté du levant et l'autre du côté du couchant qui passera sur la couverture des lieux qui sera refaite à neuf, et lesdites couvertures des lieux et la Noë ou Jesse maisonneront ensemble et seront du même égout, et on fera nestoyer les latrines qui sont entièrement comblées et crevées en sorte que les matières se rependent au travers des murailles, plus il faut carler la première chambre haute des prisons [] on blanchira ladite chambre avec le Guisjon, et l'on fera réparer les couvertures des dites prisons dans toute son étendue.

Illustrations



Extrait du plan cadastral
de 1819, section Z 199.
IVR52_20074405114NUCA



Extrait du plan cadastral
de 1989, section AK 127.
Phot. Frédéric
(reproduction) Dufrière
IVR52_20074405115NUCA



Façade principale vue vers l'Est.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20074400752NUCA



Façade principale vue vers l'Ouest.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20074400751NUCA



Vue du pignon.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20074400750NUCA



Sol en carreaux de ciment
au rez-de-chaussée.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20074401032NUCA



Placard au rez-de-chaussée.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20074401033NUCA



Chaire en remploi.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20074401034NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

La demeure urbaine de Guérande (IA44004455) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Guérande

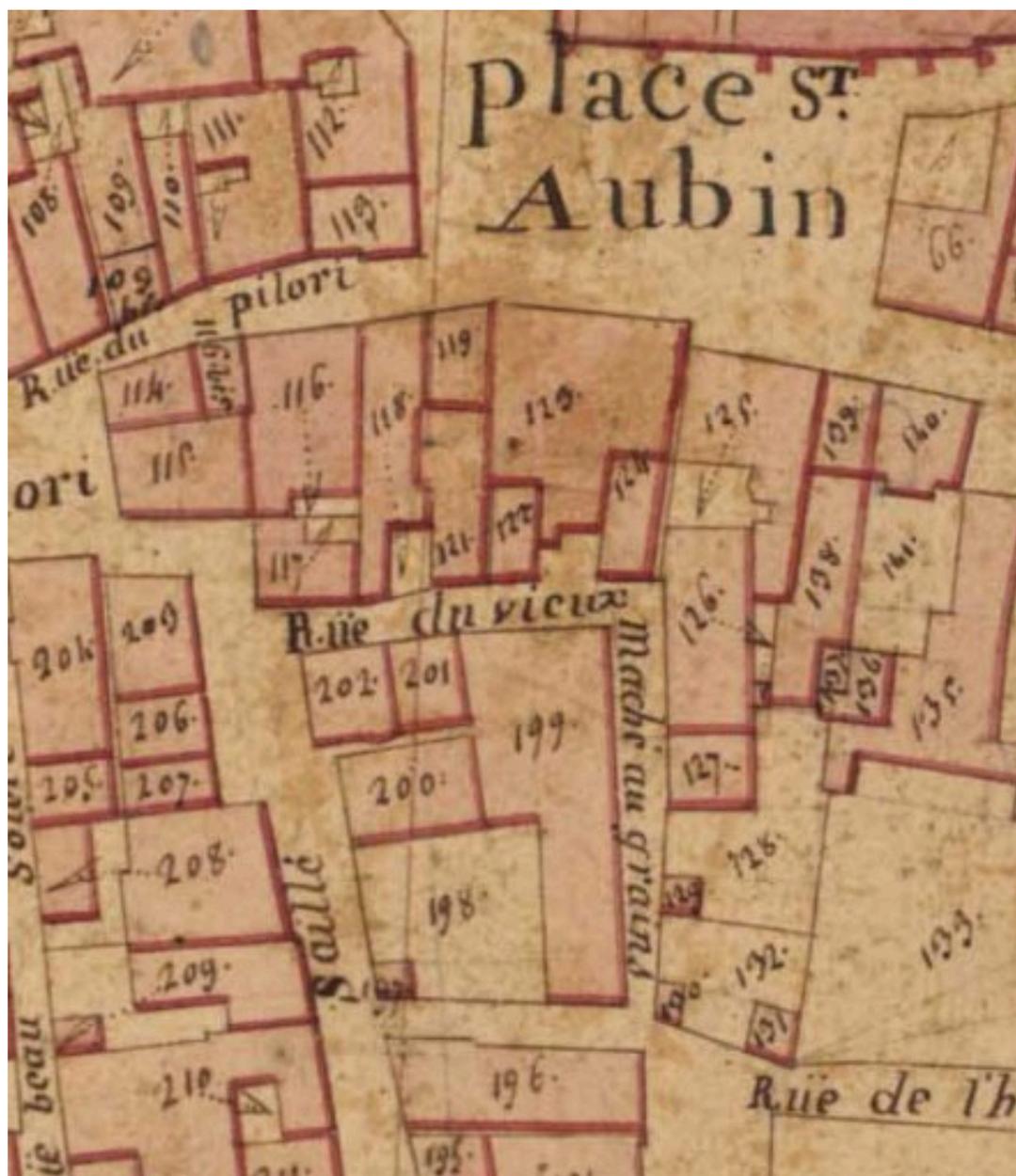
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Guérande : présentation de la commune et de l'aire d'étude (IA44004487) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Guérande

Auteur(s) du dossier : Frédéric Dufrière

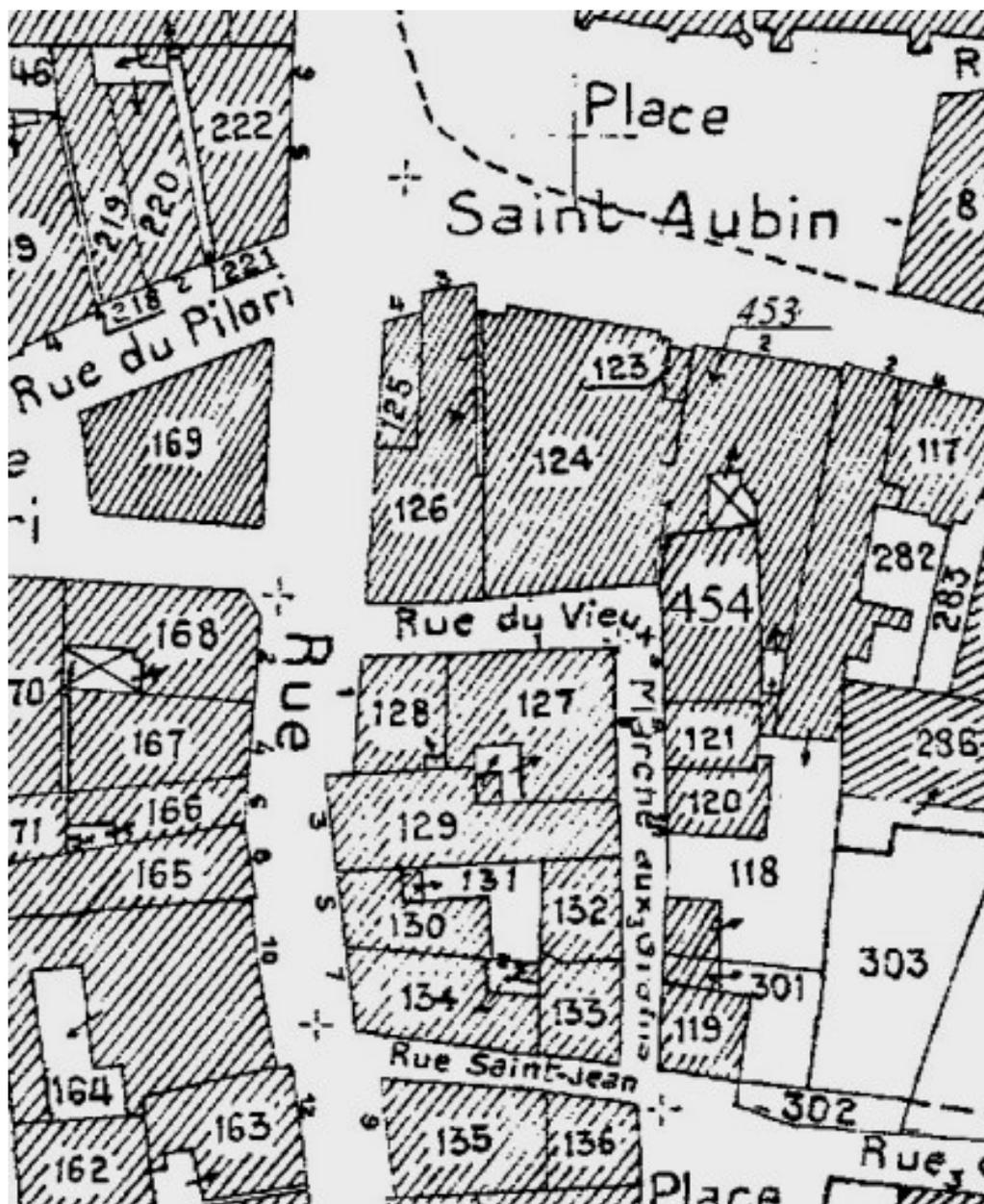
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Ville de Guérande



Extrait du plan cadastral de 1819, section Z 199.

IVR52_20074405114NUCA

(c) Conseil départemental de la Loire-Atlantique
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait du plan cadastral de 1989, section AK 127.

Référence du document reproduit :

- **Guérande, plan cadastral, 1989**
Ville de Guérande, service de l'urbanisme

IVR52_20074405115NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric (reproduction) Dufrêche

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Ville de Guérande, service urbanisme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade principale vue vers l'Est.

IVR52_20074400752NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade principale vue vers l'Ouest.

IVR52_20074400751NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du pignon.

IVR52_20074400750NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



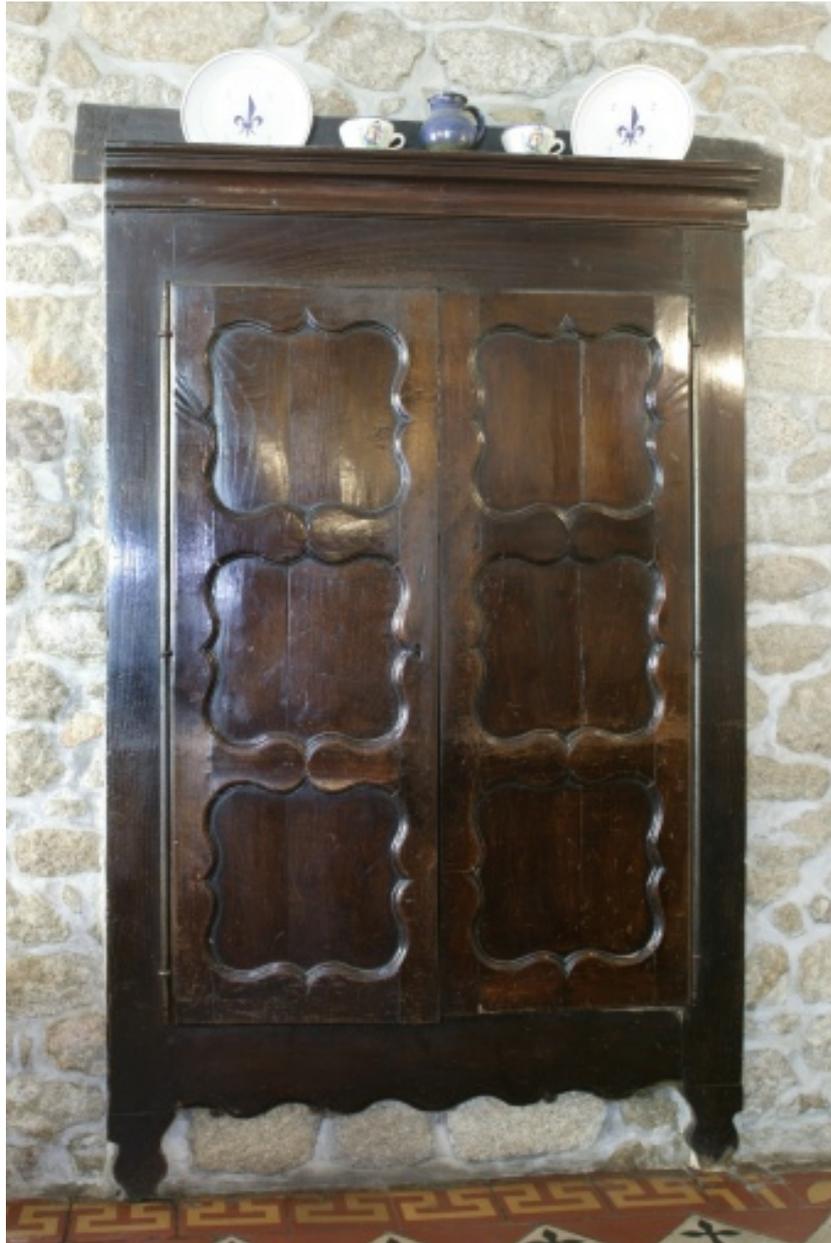
Sol en carreaux de ciment au rez-de-chaussée.

IVR52_20074401032NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Placard au rez-de-chaussée.

IVR52_20074401033NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chaire en remploi.

IVR52_20074401034NUCA

Auteur de l'illustration : Denis Pillet

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation